

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



## Agence du revenu du Québec

Volume 3 no 7 – 16 juillet 2018

*Agence du revenu du Québec*

### REVENU QUÉBEC SE PORTE-T-IL MIEUX SUITE À LA CRÉATION DE L'AGENCE ?

En mai dernier, le SPGQ publiait les résultats d'une enquête portant sur l'impact des compressions et des politiques d'austérité sur le travail et sur la qualité des services offerts dans la fonction publique et les unités parapubliques<sup>1</sup>. 3 631 personnes participaient à cette enquête. Dans un communiqué du 20 mai 2018<sup>2</sup>, le SPGQ concluait que les constats révélés par cette étude étaient particulièrement inquiétants.

Une analyse des données recueillies à Revenu Québec lors de cette enquête démontre un tableau encore plus sombre concernant l'agence.

#### *Satisfaction et reconnaissance*

En matière de satisfaction au travail, 62,1% des personnes ayant participé au sondage et travaillant à Revenu Québec se déclarent très insatisfaites, plutôt insatisfaites ou moyennement satisfaites au travail au cours de la dernière année.

À titre de comparaison, cette proportion est de 50,6% pour les membres du SPGQ de la fonction publique. La vaste majorité des personnes travaillant à Revenu Québec, soit 66%, considère qu'elle manque de reconnaissance dans son travail. Cette proportion est de 56,9% pour la fonction publique.

#### *Harcèlement psychologique*

Aussi, 15,7% des personnes qui ont répondu au sondage considèrent avoir été victime de harcèlement psychologique au travail au cours des 12 derniers mois à Revenu Québec, comparativement à 12,5% pour la fonction publique.

Pourtant, selon le ministre Raymond Bachand, ministre du Revenu de 2010 à 2012, la transformation de Revenu Québec en agence devait augmenter le bien-être des employés de Revenu Québec<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Les résultats préliminaires de l'enquête du SPGQ sur l'impact des compressions et des politiques d'austérité peuvent être consultés sous : <https://bit.ly/2rvsNkg>

<sup>2</sup> <http://www.spgq.qc.ca/default.aspx?page=9&NewsId=987&lang=fr-CA>

<sup>3</sup> En commission parlementaire lors de l'étude du projet de loi créant l'Agence du revenu du Québec, il affirmait plus particulièrement : « (...) au niveau fédéral, l'agence du revenu, deux ans après la formation, le taux de satisfaction et de motivation des employés était passé de 58 % à 70 % ... »

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



### Agence du revenu du Québec

Sept ans plus tard, le moindre que l'on puisse dire est que la direction de Revenu Québec a laissé tomber ses professionnels et nous sommes à des années-lumière du taux de satisfaction de 70% obtenu par l'Agence du revenu du Canada.

#### *Rémunération*

Un élément unique caractérise les fonctions des professionnels de Revenu Québec : ils sont soumis à des exigences de probité et de professionnalisme uniques et surtout, à des demandes de récupération fiscale très élevées du ministère des Finances. Jamais ils n'ont failli à ces exigences.

Si leur travail est nécessaire et essentiel à l'État québécois, il comporte aussi un côté souvent ingrat, exposant régulièrement nos professionnels aux critiques et même à pire.

Dans ce contexte, 54,1% des professionnels de Revenu Québec sont « tout à fait en accord » avec l'énoncé selon lequel leur rémunération est insuffisante. À titre comparatif, 44,2% des professionnels de la fonction publique ont cette opinion à propos de leur rémunération.

La transformation de l'Agence du revenu du Canada en agence a permis à ses professionnels d'obtenir des conditions salariales supérieures de façon significative à celles de leurs confrères de la fonction publique fédérale. À Revenu Québec, ce phénomène que laissaient miroiter nos dirigeants se fait toujours attendre.

Le contraste est d'autant plus frappant que les cadres de Revenu Québec ont, dès la transformation de l'ARQ et sans attendre à devoir négocier leurs conditions, réussi à s'octroyer 15,3% d'augmentation sur une période de trois ans. Ceci est sans parler du généreux renflouement de leur régime de retraite auquel a ensuite acquiescé le gouvernement après seulement quelques mois de négociation. Par l'ampleur des montants que cette seule mesure représente pour chaque cadre, elle se qualifie plutôt de « gain à la loterie » que d'augmentation des conditions de travail.

#### *Que faut-il en retenir après 7 ans d'agence ?*

Les chiffres du sondage sont suffisamment éloquentes pour décrire le comportement quotidien des cadres de Revenu Québec envers ses professionnels : ils traduisent un manque de respect ! Un manque de respect qui est entériné par la direction de Revenu Québec, son conseil d'administration et son PDG. Ces derniers préfèrent l'inertie face à ces problèmes de satisfaction, de reconnaissance, de harcèlement et de rémunération.

Si les dirigeants de la Société des loteries du Québec, de l'Autorité des marchés financiers, d'Hydro-Québec, du Protecteur du citoyen, d'Investissement-Québec ou de l'Agence du revenu du Canada ont profité de leur autonomie pour offrir de meilleures

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



### Agence du revenu du Québec

conditions à leurs professionnels, les cadres de Revenu Québec, eux, se sont empressés de profiter du statut de l'agence pour mieux s'enrichir. Et que désirent-ils offrir à leurs professionnels après plus de trois ans de négociation ? Des hausses salariales qui seraient largement financées par des coupes dans les journées de « maladie » et par une hausse de l'âge de la retraite.

Devant cette situation, les représentants syndicaux de Revenu Québec ont adopté en CUARQ le 7 juillet dernier plusieurs résolutions pour soutenir le comité de négociation dans ses travaux.

La proposition suivante a notamment été adoptée : « *Que le CUARQ mandate le comité de négociation de Revenu Québec d'exercer le mandat de grève de soir et de fin de semaine au moment jugé opportun* ». Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Lors des échanges qui ont précédé l'adoption des résolutions, les représentants de section ont clairement manifesté que leur volonté et celle des membres qu'ils représentent étaient d'obtenir des conditions de travail supérieures à celles récemment obtenues par leurs confrères de la fonction publique.

Maintenant, le succès de notre démarche repose en grande partie sur vous, les membres du SPGQ de Revenu Québec. Il vous est nécessaire de nous accompagner pour dénoncer cet employeur. **Nous vous invitons pour une manifestation nationale qui aura lieu lors du 36<sup>e</sup> Congrès-Jeunes du PLQ le 11 août à 12h00 à Montréal. Philippe Couillard et quelques-uns de ses ministres seront présents. Un service de transport en autobus sera offert à partir de Gatineau, Laval, Longueuil, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Shawinigan. Inscrivez-vous auprès de votre déléguée ou délégué avant le 3 août. Votre participation est essentielle pour maintenir la pression sur le gouvernement dans le but de bonifier les offres à la table de négociation. Pour plus d'information, contactez notre équipe de mobilisation à [actionmob@spgq.qc.ca](mailto:actionmob@spgq.qc.ca).**

Les détails concernant d'autres actions vous seront communiqués ultérieurement.

#### **Votre comité de négociation**

Christian Thériault, porte-parole  
Sébastien Jalbert  
Bruno Jean  
Martin Pinault  
Yves Morin